

Ça et là

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 46

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248244>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le remords cependant le torturait ; il passait des nuit sans sommeil, hanté de visions terribles ; il mangeait sans appétit et la fièvre le prenait chaque fois qu'on chantait devant lui un air de la terrible complainte du savetier. C'était là son remords vivant, cet air sur la bouche de tous, racontant les péripéties du drame dont il était le triste héros. Une fois même, dit-on, il chancela presque évanoui devant la toile altière de foule, où l'on voyait un lugubre assassin qui, brandissant sa fourche, l'enfonçait, hideux, dans le corps de sa victime.

* * *

« L'assassin au domicile
Du père Lodève entra... »

Cet air obsédant ne quittait plus Bonnaudet ; chaque parole était gravée en sa mémoire ; chaque vers chantait à ses oreilles le jour, et, la nuit, le réveillait en sursaut.

Lorsque arriva le Saint-Jean, il partit du pays et s'alla gager en Saintonge, chez un viticulteur. Il y resta quatre ans, puis, croyant le remords à tout jamais défunt, il revint à Crépey-sur-Tain où, après être resté quelque temps domestique, il se maria.

Sa femme ayant une certaine fortune foncière, il cultiva ses terres lui-même. Travailleur et économe, il augmentait chaque année d'un ou deux arpents son petit domaine.

Il eut un enfant qui grandit, bien portant et vigoureux, rose et frais comme les poupons de campagne, que le grand air libre fortifie.

On aurait pu envier le sort de Bonnaudet, du Bonnaudet à qui l'économie réussissait à merveille ; mais le remords était là, toujours, effroi de ses nuits pâles, qui le torturait presque sans répit. Son teint bilieux contrastait avec sa robustesse. Aucun mot pourtant ne sortit jamais de ses lèvres qui pût apprendre à sa femme la dure vérité.

Le temps passait ; l'enfant avait quatre ans. Un soir d'été, après la soupe, Bonnaudet était assis sur le banc de pierre devant sa maison, quand le petit vint auprès de lui. Bonnaudet le prit sur ses genoux et le fit sauter, ce dont était fort aise le bambin. Bientôt pourtant, fatigué de ce jeu, il dit à son père :

— « Papa, j'ai été chez mémé (grand-mère).

— « Ah ! tu as été chez mémé ! »

— « Oui, dit l'enfant, et elle m'a appris une belle petite chanson.

— « Chante la chanson, mon fieu, »

L'enfant commença :

« L'assassin au domicile
Du père Lodève entra ;
Brusquement il le frappa... »

C'en était trop ! Son fils lui-même !... Bonnaudet se leva si brusquement que le petit roula par terre. Les yeux hagards, avec des gestes fous, il finit lui-même le couplet, hurlant à se rompre la gorge :

« Lui qui dormait si tranquille
Avec un fourche de fer
Frappant à tort et à travers ! »

Quand le dernier mot eut retenti, un rictus tortura la face de Bonnaudet et il clama, à l'effroi des voisins qui commençaient à se grouper autour de lui :

— « Ah ! Ah ! Ah ! c'est moi qui l'ai tué, Lodève ! Il avait de l'argent, moi je n'en avais pas... Les gendarmes ne sont pas fins !... C'est moi qui l'ai tué !... Et puis n'approchez pas, vous autres, ou je vous tue également... Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! Ah ! »

A bout de forces, il tomba par terre, dans une crise épileptiforme.

Bonnaudet l'assassin était fou, fou furieux. Interné dès le lendemain dans un asile d'aliénés, il y est mort après trois mois de souffrances atroces, tué par le remords et la complainte de son crime sur l'air de *Fualdès*.

GUSTAVE GUITTON.

MENUS PROPOS

La longévité des arbres. — De nombreux savants se sont appliqués, dans ces derniers temps, à déterminer la longévité de plusieurs essences d'arbres. Leurs travaux ont abouti à de longs rapports chiffrés et documentés ; mais voici les conclusions les plus intéressantes :

C'est le baobab qui vit le plus longtemps, environ 6, 000 ans. Viennent ensuite : le taxodium, 4, 500 ans ; — l'if, 3, 000 ans ; — le podocarpus, 2, 000 ans ; — le chêne, 1, 600 ans ; — le tilleul 1, 200 ans ; — le cèdre, 900 ans ; — le platane, 800 ans ; l'olivier, 750 ans ; — l'oranger, 650 ans ; — le châtaignier, 600 ans ; — le mélèze, 580 ans ; — le lierre, 500 ans ; — le poirier, 450 ans ; — le cheirosteman, 400 ans ; le cyprès, 380 ans ; — l'ormeau, 350 ans ; — le figuier, 280 ans.

Tout cela est peut-être fort vrai ; mais nous serions curieux de savoir comment on s'y est pris pour demander aux plus vieux baobabs leur état-civil.

* * *

Cuisines municipales.

Nouveau progrès qui vient du nord : il est question de fonder à Londres, dans chaque quartier, une « cuisine municipale » où les familles qui voudraient ne pas faire de cuisine chez elles pourraient s'approvisionner.

On emploierait dans ces cuisines des *ladies-cooks*, autrement dit des « dames cuisinières. »

Il y a à Londres des centaines de jeunes filles du monde possédant leur diplôme de cuisinières, qui n'aimeraient pas « prendre du service », mais qui seraient enchantées de consacrer quelques heures chaque jour à la cuisine municipale, moyennant rémunération.

L'établissement serait régi par les deux règles suivantes ; les clients donneraient leurs ordres tous les soirs, pour le lendemain, et les cuisinières et leurs aides seraient payées à la fin de chaque semaine.

Cela vaut peut-être mieux, pour les jeunes filles pauvres et de bonne famille, que d'attendre, dans l'oisiveté traditionnelle, le prince Charmant qui ne vient pas.

* * *

Un joli loyer. On ne parle plus à Berlin que du fameux café Bauer, qui va changer de propriétaire. L'ancien payait un modeste loyer de 115, 000 marks, ce qui fait près de 145, 000 francs.

Le propriétaire de l'immeuble a estimé que celui-ci ne lui rendait pas assez et a déclaré au propriétaire du café qu'il élevait le loyer à 180, 000 marks, soit 225, 000 fr. L'autre a refusé et s'est retiré du commerce, mais un autre commerçant s'est rencontré pour prendre immédiatement sa succession.

On voit d'ici ce que l'on doit consommer de bocks dans cet établissement — soumis d'ailleurs à d'énormes taxes — pour que le gérant finisse par se rattraper !

* * *

Force motrice. — Chacun sait que la force motrice de la vapeur est appréciée par cheval-vapeur et que sous cette dénomination on entend la force qui soulève un poids de 75 kilos en une seconde à un mètre de hauteur. Ce qu'on sait moins, c'est comment on est arrivé à cette appréciation. Lorsque l'anglais Watt a, pour la première fois, essayé à Londres sa machine à vapeur dans une brasserie, le brasseur lui dit qu'avec un de ses chevaux il arriverait à faire le même travail. Watt le lui nia et tint le pari. Le brasseur prit alors dans son

écurie son meilleur cheval et le fit travailler très vigoureusement pendant 8 heures à pomper de l'eau. Pendant ce laps de temps il éleva 2, 120, 000 kilogr. d'eau à un mètre de hauteur, ce qui faisait par seconde 73 kil. 600 d'eau. On arrondit le chiffre et de là est venue l'appréciation de la force motrice de la vapeur sous le nom de cheval-vapeur. Le cheval en creuva peut-être, car les nombreux essais faits postérieurement à cette expérience ont démontré qu'un cheval en chair et en os ne pouvait élever plus de 27 kil. 800 à un mètre de hauteur en une seconde.

* * *

Les rats, les puces et la peste.

Il résulte, des observations récentes auxquelles a donné lieu la petite épidémie de Vienne, que la peste ne se transmettrait pas directement par le contact d'homme à homme.

La propagation de la peste s'opérerait par le mécanisme suivant.

1° La peste attaque les rats ;

2° Dès qu'un rat est pestiféré, il est envahi par les puces ;

3° Quand le rat meurt, les puces l'abandonnent et si quelque homme est à leur portée, vont lui porter le virus qu'elles ont pris chez le rat.

Cette curieuse thèse vient d'être exposée par le docteur Simmond dans les Annales de l'Institut Pasteur.

Voilà qui n'accroîtra pas la sympathie du genre humain pour la race des rats et celles des puces.

* * *

Verdi et les artistes pauvres. — Verdi, le fameux maître, a entrepris depuis trois ans de faire construire une maison de retraite pour les chanteurs et les chanteuses, âgés et dans le besoin. Les travaux viennent d'être achevés. Le palais Verdi s'élève aux portes de Milan et a été édifié d'après les plans de M. Camille Boïto, frère du librettiste et collaborateur de Verdi.

L'illustre compositeur, qui a déboursé plus d'un million pour cette construction, en a surveillé lui-même les travaux. Presque tous les jours, il se rendait sur le chantier.

Je ne voudrais pas disparaître, disait-il, avant d'avoir assisté à l'achèvement de mon projet.

Dès cet hiver, cent artistes, soixante hommes et quarante femmes, pourront être hospitalisés. Verdi a doté cette institution d'une somme suffisante pour en assurer le large fonctionnement. En outre, il a déclaré maintes fois qu'il léguera toute sa fortune et ses droits d'auteur aux artistes lyriques. Verdi s'est réservé le droit de reposer, après sa mort, dans la chapelle de l'établissement.

Çà et là

Dreyfus à la Broche. — Le *Gaulois* annonce qu'on vient de fabriquer en Allemagne et d'envoyer en France quatre cent mille broches, boutons de manchettes, épingles de cravate, qui vont être distribués gratuitement à Paris.

Il s'agit d'un médaillon portant le portrait de Dreyfus en uniforme, avec, en exergue, la devise : *Dreyfus innocent.*

Le même journal a observé des camelots qui, sur les boulevards, vendent une image d'Epinal intitulée : « Histoire d'un innocent. »

L'innocent, c'est Dreyfus, naturellement, et son histoire nous est racontée, en seize petits tableaux, dont les premiers nous présentent un officier « patriote » à la perte duquel se sont attachés d'autres officiers, « jaloux, intrigants et fourbes ».

Par contre, le dernier tableau nous fait assis-

er à la réhabilitation glorieuse du condamné, qu'un général en grande tenue décore devant les troupes assemblées.

Bref, tous les moyens sont bons pour le syndicat dreyfusard.

* * *

A propos de Luccheni. — Luccheni n'a pu être condamné à mort. Genève emprisonne, mais ne tue pas.

En France et en Bavière, on guillotine.

En Angleterre, en Russie, on pend.

En Prusse, en Danemark, en Suède, en Norvège, on décapite à coups de hache.

En Serbie, on fusille les civils comme s'ils étaient des militaires.

En Espagne, on a conservé le supplice du « garrot » la strangulation.

Aux Etats-Unis, on a essayé l'*électrocution* qui jusqu'ici n'a pas donné des résultats bien décisifs. Aussi la pendaison est-elle toujours en honneur, quelquefois sous forme de lynchage.

La Belgique et l'Italie possèdent chacune un bourreau. Seulement, la peine de mort n'est jamais appliquée, et cet estimable fonctionnaire, exercé, on le conçoit, le plus tranquille des métiers.

* * *

On explique à une dame anglaise la formation des mots français, la règle des privatifs, des négatifs, etc., etc.

— Exemple : la syllabe *in* ajoutée aux qualificatifs leur donne le sens contraire ; *incertain*, *indiscret*,...

— Ah ! bien ! interrompit la dame ; c'est pour cela que vous écrivez sur vos boîtes d'allumettes : allumettes *inflammables* !

LETTRÉ PATOISE

Dà lai Montaigne.

Qu'man i sais que les lattes patoises aimant aidé bin les iésous de vote bon peté *Pays di duèmoine*, vo yi viai bin boitai stéci : i vo aissure que ce n'a pon enne calamitour.

Ai yé quéque temps enne commune de lai montaigne avai votai de relaire ses réglemens de djoinessance et d'organisation. En thieuménà an nomon enne commission po élaborai ces réglemens.

Tchain ai feune prà, lai comission lé bayé à conseil po en pare coignéissance. Le conseil discuté ces réglemens erticle pai erticle, qu'man soli se fait po ces affaires li. Tchain ai l'en airi-venne és erticles de l'encrannement po les bêtes dain les tchemaines l'adjoit qu'a in gro éle-vo de tschevàs fié observai qu'ai fivai faire in erticle ai pai po les tschevàs. Les ambourgs, tot émayié, yi demaindenne poquoi ? L'adjoit répondgé que lé tschevàs n'élin pon di bêteil, et qu'ai fallai nécessairement faire in erticle séparé po lé tschevàs.

Les ambourgs, de pu en pu émayié, se révisaivent l'un l'âtre, et ne saivent qu'man l'entendre. L'adjoit persistai, en dain qu'ai l'était dje aivu dans lé concours, dain lé exposition, et qu'ai n'avai djemai oiyi dire que les tchevàs c'était di bêteil, que les tchevàs, c'était en in mot, des tschevàs, et rau d'âtre. — Dé aye, yi répondjé en conseiliié, lé tchevàs c'à des des tchevàs, aip eu les vaïches c'à des vaïches!

Lé conseiliié que ryin tu dains lu berbes, feune oblidjié de pépai outre magrai l'observation de l'adjoit, main ai ne vié pon démoèdre quo les tchevàs c'était des bêtes.

I lesse le thieusain és élévous de roncins, d'espliquai en lucldéguas que les tchevàs sont des bêtes. Vos comprenté bin que ce n'a

pon moi qui veu tranchié là dessus, main i suppose que l'adjoit ne bote pon tute les bêtes en l'étaile.

In amî di noi bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N°44 du *Pays du Dimanche* :

168. ANAGRAMME.

Lice, ciel.

169. CHARADE.

La-pin (lapin).

170. MOTS EN CROIX.

E

L

B A V I E R E

S

A

B

E

T

H

171. ÉNIGME

Le facteur postal.

Ont envoyé des *solutions complètes* : MM. Emile Beuchat et Joseph Simonin, remonteurs à Vellerat ; Cœur d'or au Noirmont.

Ont envoyé des *solutions partielles* : MM. Le marquis de Mörchwil ; Charles Dentz à Porrentruy ; Deux Marguerite aimant la St-Martin de Boncourt ; Amitié et fidélité à Boncourt ; Les farceurs de Boncourt ; Les bouebes di Gras Tschéion de Boncoé ; Et va riz a et Lu si à Porrentruy ; Lai pu belle baichatte de Montgnez.

176. MOT CARRÉ.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X X Nom de famille commun au Noirmont.

X X X X X X Plaie maligne.

X X X X X X Estropier une chaussure.

X X X X X X Célèbre amiral.

X X X X X X Se remarque quelquefois autour de la lune et sur le corps humain.

X X X X X X Avenue de Paris.

Bons mots:

— Que fait Durand, maintenant ?

— Je l'ai vu, il y a peu de temps, il avait la tête dans un nœud coulant, un couteau à la gorge et l'écume à la bouche.

— Horrible ! où donc ? où donc ?

— Chez le barbier.

* * *

La vallée du Nil a un en droit, situé entre les deux plus basses cataractes de ce fleuve où l'on n'a jamais vu de pluie. Les voyageurs qui racontent aux habitants que l'eau nous tombe aussi du ciel ne sont pas crus.

177. MÉTAGRAMME.

1. Je sais être méchante et souvent je l'avoue
En ne t'épargnant pas une bonne semonce.
2. Ma femme avec raison pensant au lendemain
Me régale des deux quand j'ai le verre en main.
3. Chacun renchérissant à tour de rôle enrage
Et fait ce que je suis, car mon nom dit tapage.
4. Et j'arrive à mon tour et grâce à tant de bruit
Sur leur face bientôt ma marque se produit.

178. MOT EN LOSANGE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à obtenir horizontalement et verticalement les termes dont voici les définitions :

X	Se remarque à Pétersbourg.
X X X	Chéri des buveurs.
X X X X X	Archevêque français.
X X X	Oiseau utile.
X	Chef de Turquie.

179. CHARADE

Enfant, mon *un* au pauvre à la porte se donne.

A ce que fait mon *deux*, gaiment on s'abandonne.

Et mon *tout* fait courir la petite personne.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 29 novembre.

Cote de l'argent

Du 16 novembre 1898

Argent fin en grenailles . . fr. 107. — le kilo.

Mises au concours

Les travaux de menuiserie, parquetterie, serurerie, plâtrerie et peinture pour l'établissement d'une maison de refuge au *Pré au bœuf* près Sonvillier.

Adresser les devis avec indication de prix à la Direction des travaux publics au plus tard le 28 novembre.

Convocations d'assemblées

Fahy. — Le 20 à 12 h 1/2 pour décider si la commune veut faire un traitement à la sage-femme.

Soubey. — Assemblée bourgeoise le 20 après l'office pour décider la réception de quatre nouveaux bourgeois.

L'éditeur: Société typographique, Porrentruy.



Clara. — « Maman, ce vilain Arthur a brisé la tête de ma poupée ! »

La mère. — « Ah ! je vais le punir d'une jolie façon ! Mais où se cache-t-il ? »